

Irak-USA: le Parlement irakien votera mercredi sur l'accord de sécurité

BAGDAD (AFP) - Le Parlement irakien se prononcera mercredi sur le projet d'accord de sécurité avec les Etats-Unis qui prévoit le retrait des forces américaines avant la fin 2011, a annoncé samedi son président, Mahmoud al-Machhadani.



Vue du Parlement irakien, le 9 septembre 2008 à Bagdad (© AFP/Archives - Salam Faraj)

"La discussion est terminée et le vote aura lieu mercredi", a-t-il dit à l'issue d'une séance de sept heures au Parlement au cours de laquelle une quarantaine de députés ont exprimé leur position sur la question.

Il a toutefois indiqué que si "les trois entités (sunnites, chiïtes, kurdes) réussissaient à parvenir à une position commune sur l'accord, la séance pourrait avoir lieu auparavant".

L'hypothèse est pour le moment difficilement imaginable.

Samedi, les Kurdes ont affiché leur irritation en raison des différends les opposant au gouvernement, alors que les députés chiïtes et sunnites sont apparus divisés sur l'accord.

"Des erreurs ont été commises durant les négociations, qui ont été menées sans transparence et sans que le Parlement ni le peuple ne soient informés", a déclaré l'un des dirigeants de l'Alliance kurde (53 députés), tranchant avec le soutien sans réserve apporté jusqu'à présent à cet accord.

"En tant que Kurde, je pense que régler les problèmes du Kurdistan est plus important que l'accord, et nous devons trouver un consensus entre nous sur les affaires intérieures, car c'est l'unité du peuple irakien qui contraindra les Etats-unis à appliquer l'accord", a-t-il ajouté.

Les Kurdes sont extrêmement irrités par la formation de milices tribales pro-gouvernementales nommées "Comités de soutien", à l'initiative du Premier ministre Nouri al-Maliki.

Chez les chiïtes, le plus grand groupe parlementaire, l'Alliance unifiée irakienne (85 députés), a exprimé son accord par la voix de Hadi al-Ameiri. "Ce n'est pas le choix idéal mais c'est le meilleur choix car au moins, il fixe un calendrier pour le départ des troupes américaines et réglemente l'action de la coalition".

Hassan Chamari, député chiïte de Fadhila (15 élus), a assuré que "l'immunité accordée aux soldats américains viole la souveraineté".

A l'opposé, les partisans du chef radical chiïte Moqtada Sadr (30 députés) ont fustigé le texte. "L'accord a été écrit par la main des Américains et le gouvernement a été obligé de le signer", a dit Nassir al-Issaoui.

Les sunnites (56 députés) ont dans l'ensemble affiché leur hostilité, à l'exception de M. Machhadani et de son groupe, le "Conseil du dialogue nationale" (une dizaine d'élus) qui est une des composantes du Front de la Concorde nationale.

"Nous soutenons l'accord car c'est la moins mauvaise des alternatives et s'il y avait eu une solution de rechange, nous l'aurions soutenue", a-t-il dit.

Pour être adopté, l'accord doit être approuvé par 138 voix sur 275. La prise de position de chacun des chefs parlementaires ne signifie pas que la consigne sera suivie par chacun des députés.

Le Parlement n'a pas le droit de modifier les 31 articles de l'accord, qui a été négocié pendant un an, et qui prévoit notamment le départ d'Irak des quelque 150.000 soldats américains d'ici la fin 2011, quelles que soient les conditions sur le terrain.

D'ici là, le texte doit offrir un cadre juridique à la présence des soldats américains à l'expiration, le 31 décembre, du mandat de l'ONU.